



Doc. 16355
13 mars 2026

Les envois de fonds des travailleuses et travailleurs migrants et des diasporas et leurs avantages pour les pays d'origine et les pays d'accueil

Proposition de résolution

déposée par la Commission des migrations, de la protection internationale et de la coopération économique

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Les transferts de fonds constituent une source importante de financement extérieur pour de nombreux pays, en particulier ceux qui sont confrontés à une vulnérabilité économique. Ensemble, en 2020, les pays membres et non membres de l'Union européenne membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont représenté environ 55 % des flux mondiaux de transferts de fonds. Ces transferts, envoyés par les travailleuses et travailleurs migrants et les communautés diasporiques vers leurs pays d'origine, constituent une source importante de revenus pour des millions de ménages, soutenant notamment l'éducation, les soins de santé et les investissements productifs.

Les transferts de fonds contribuent directement à la réduction de la pauvreté, au développement local, à la création d'emplois et à la stabilité économique dans les pays d'origine. Les travailleuses et les travailleurs migrants et les diasporas jouent un rôle essentiel de passerelle entre les sociétés, en acheminant non seulement des ressources financières, mais aussi des compétences, des connaissances et des réseaux transnationaux qui favorisent l'innovation transfrontalière et le développement mutuel.

Toutefois, l'évolution des politiques migratoires, les coûts élevés des transferts, l'introduction de nouvelles taxes sur les transferts de fonds, l'accès limité aux canaux formels et l'insuffisance des politiques favorisant l'utilisation productive de ces fonds dans les principaux pays d'accueil limitent l'impact positif des transferts de fonds. La promotion de l'innovation numérique et financière, le renforcement des cadres réglementaires régissant la migration de main-d'œuvre et l'intégration des travailleuses et travailleurs migrants sur le marché du travail européen, ainsi que la mobilisation des ressources de la diaspora, contribueraient à optimiser l'utilisation de cet outil important pour une croissance partagée. Il est également important de reconnaître les personnes migrantes comme des contributrices plutôt que comme des fardeaux.

L'Assemblée parlementaire devrait donc reconnaître et valoriser les transferts de fonds comme un facteur clef de croissance mutuelle, examiner les obstacles existants à l'efficacité des transferts de fonds et promouvoir des politiques qui soulignent le rôle des travailleuses et travailleurs migrants et des communautés diasporiques en tant qu'atouts tant pour les sociétés d'accueil que pour les pays d'origine.

